REPUBLIQUE FRANÇAISE

Publié le 05/07/2023 Mis en ligne le 06/07/2023

EQUIPEMENTS ET SITES DIVERS M14 DEVELOPPEE - AGGLOMERATION DU GRAND GUERET (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20003482500089

POSTE COMPTABLE: SGC GUERET

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: EQUIPEMENTS ET SITES DIVERS (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières		4
B - Modalités de vote du budget		5
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		11
B2 - Balance générale du budget - Recettes		12
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		18
IV - Annexes (6)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)		Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		25
A4 - Etat des provisions		Sans Objet
A5 - Etalement des provisions		Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)		Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)		Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	:	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement		Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées		Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions		Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie		Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		Sans Objet
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Date de réception préfecture : 05/07/2023	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

200034825 EQUIPEMENTS ET SITES DIVERS 2022	

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (5).

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXECUTION DU BUDGET

	EX	ECUTION DU BUDGI			
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A	136 416,87	G	182 216,56
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В	631 580,06	н	525 415,67
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si déficit)	0,00	(si excédent)	0,00
N-1	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	68 621,95	J (si excédent)	0,00
_		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	836 618,88	= G+H+I+J	707 632,23
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	8 256,33	L	0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	8 256,33	= K+L	0,00
DECLUITAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	136 416,87	= G+l+K	182 216,56
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	708 458,34	= H+J+L	525 415,67
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	844 875,21	= G+H+I+J+K+L	707 632,23

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à éme	ttre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	К	0,00
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div			0,00
73	Impôts et taxes			0,00
74	Dotations et participations			0,00
75	Autres produits de gestion courante			0,00
013	Atténuations de charges			0,00
76	Produits financiers			0,00
77	Produits exceptionnels			0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 8 256,33	L	0,00
010	Stocks (4)	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	Accusé de 023-20034	éception en préfecture 825-20230629-156-23-BF	0,00
20	Immobilisations incorporelles	Date de réc	eption préfecture : 05/07/2023	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	8 256,33	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	148 213,00	111 994,99	8 484,02	0,00	27 733,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,27	0,27	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	148 213,27	111 995,26	8 484,02	0,00	27 733,99
66	Charges financières	14 999,73	14 123,90	0,00	0,00	875,83
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	81,57	81,57			0,00
022	Dépenses imprévues	1 018,23				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	164 312,80	126 200,73	8 484,02	0,00	29 628,05
023	Virement à la section d'investissement (2)	219 571,10				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 740,00	1 732,12			7,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	221 311,10	1 732,12			219 578,98
	TOTAL	385 623,90	127 932,85	8 484,02	0,00	249 207,03
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	employer)		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	155 631,80	168 483,33	0,00	0,00	-12 851,53
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,92	0,00	0,00	-0,92
Т	otal des recettes de gestion courante	155 631,80	168 484,25	0,00	0,00	-12 852,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	229 992,10	13 732,31	0,00	0,00	216 259,79
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	385 623,90	182 216,56	0,00	0,00	203 407,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	385 623,90	182 216,56	0,00	0,00	203 407,34
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	160 964,87	42 683,75	8 256,33	110 024,79
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 230,00	24 230,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	185 194,87	66 913,75	8 256,33	110 024,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	78 000,00	67 943,18	0,00	10 056,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	78 000,00	67 943,18	0,00	10 056,82
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	263 194,87	134 856,93	8 256,33	120 081,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	496 723,13	496 723,13		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	496 723,13	496 723,13		0,00
	TOTAL	759 918,00	631 580,06	8 256,33	120 081,61
	Pour information	(2) 68 621,95			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	6 454,70	0,00	-6 454,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	90 000,00	6 454,70	0,00	83 545,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	20 505,72	20 505,72	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	20 505,72	20 505,72	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	110 505,72	26 960,42	0,00	83 545,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	219 571,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 740,00	1 732,12		7,88
041	Opérations patrimoniales (1)	496 723,13	496 723,13		0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	718 034,23	498 455,25	Accusé de réception en pré	219 578,98 ecture
	TOTAL	828 539,95	525 415,67	023-200034825-20230629-	i 56-23-BF e : 05/07/2023 303 124,28

Chap.	Libellé		S ouverts 1+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2)	0,00			

⁽¹⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽²⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

⁽³⁾ A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	120 479,01		120 479,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,27		0,27
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	14 123,90 0,00 81,57	0,00 0,00 1 732,12 0,00	14 123,90 0,00 1 813,69 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	134 684,75	1 732,12	136 416,87
D (Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	itions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	67 943,18 0,00	0,00	67 943,18 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	(9)	0,00 0,00 42 683,75 0,00 24 230,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 496 723,13 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 42 683,75 0,00 520 953,13 0,00 0,00 0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total		134 856,93	496 723,13	631 580,06
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				68 621,95

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	168 483,33		168 483,33
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	0,92 0,00 13 732,31 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,92 0,00 13 732,31 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	182 216,56	0,00	182 216,56
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 20 505,72	0,00	0,00 20 505,72
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	6 454,70 (8) 0,00	0,00	6 454,70 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	496 723,13 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 732,12 0,00	496 723,13 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 732,12 0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	26 960,42	498 455,25	525 415,67
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)	0 / 11/	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	148 213,00	111 994,99	8 484,02	0,00	27 733,99
60611	Eau et assainissement	14 500,00	14 485,55	3 868,92	0,00	-3 854,47
60612	Energie - Electricité	11 760,00	8 138,73	3 621,27	0,00	0,00
60621	Combustibles	8 100,00	15 937,22	0,00	0,00	-7 837,22
60622	Carburants Fournitures d'entretien	2 400,00	2 225,07	0,00	0,00	174,93
60631 60632	Fournitures de petit équipement	4 702,35 4 149,70	4 702,35 2 770,74	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 1 378,96
60633	Fournitures de petit equipement	1 757,90	757,90	0,00	0,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	875,00	69,00	0,00	0,00	806,00
6068	Autres matières et fournitures	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
611	Contrats de prestations de services	32 463,00	19 726,22	0,00	0,00	12 736,78
6135	Locations mobilières	3 700,00	1 442,80	0,00	0,00	2 257,20
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 868,83	8 016,41	321,30	0,00	13 531,12
615232	Entretien, réparations réseaux	6 500,00	3 898,77	0,00	0,00	2 601,23
61551	Entretien matériel roulant	2 601,22	2 563,72	0,00	0,00	37,50
61558 6156	Entretien autres biens mobiliers Maintenance	500,00 5 100,00	0,00 1 869,04	0,00 672,53	0,00 0,00	500,00 2 558,43
6161	Multirisques	115,00	197,47	0,00	0,00	-82,47
6262	Frais de télécommunications	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	12 800,00	12 300,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	12 670,00	12 594,00	0,00	0,00	76,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,27	0,27	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,27	0,27	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ТОТА	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	148 213,27	111 995,26	8 484,02	0,00	27 733,99
66	Charges financières (b)	14 999,73	14 123,90	0,00	0,00	875,83
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 999,73	14 013,74	0,00	0,00	985,99
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	110,16	0,00	0,00	-110,16
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	81,57	81,57	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	81,57	81,57	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 018,23	,		-/	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	164 312,80	126 200,73	8 484,02	0,00	29 628,05
023	Virement à la section d'investissement	219 571,10	0,00			219 571,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 740,00	1 732,12			7,88
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 740,00	1 732,12			7,88
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	221 311,10	1 732,12			219 578,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	221 311,10	1 732,12			219 578,98
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	385 623,90	127 932,85	8 484,02	0,00	249 207,03
	Pour information	0,00				
D 002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Y	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Montant des ICNE de l'exercice	695,51
Montant des ICNE de l'exercice N-1	585,35
= Différence ICNE N - ICNE N-1	110,16_

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	155 631,80	168 483,33	0,00	0,00	-12 851,53
7011	Ventes d'eau	1 739,80	2 574,40	0,00	0,00	-834,60
70323	Redev. occupat° domaine public communal	51 035,00	58 572,69	0,00	0,00	-7 537,69
70632	Redevances services à caractère loisir	600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	102 257,00	106 206,24	0,00	0,00	-3 949,24
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	530,00	0,00	0,00	-530,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,92	0,00	0,00	-0,92
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,92	0,00	0,00	-0,92
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	155 631,80	168 484,25	0,00	0,00	-12 852,45
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	229 992,10	13 732,31	0,00	0,00	216 259,79
774	Subventions exceptionnelles	229 992,10	12 813,91	0,00	0,00	217 178,19
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	918,40	0,00	0,00	-918,40
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	385 623,90	182 216,56	0,00	0,00	203 407,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Τ	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	385 623,90	182 216,56	0,00	0,00	203 407,34
	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	160 964,87	42 683,75	8 256,33	110 024,79
2188	Autres immobilisations corporelles	160 964,87	42 683,75	8 256,33	110 024,79
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	24 230,00	24 230,00	00,0	00,0
2312	Agencements et aménagements de terrains	24 230,00	24 230,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	185 194,87	66 913,75	8 256,33	110 024,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	78 000,00	67 943,18	0,00	10 056,82
1641	Emprunts en euros	78 000,00	67 943,18	0,00	10 056,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	78 000,00	67 943,18	0,00	10 056,82
T	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	263 194,87	134 856,93	8 256,33	120 081,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	496 723,13	496 723,13		0,00
2313	Constructions	496 723,13	496 723,13		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	496 723,13	496 723,13		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	759 918,00	631 580,06	8 256,33	120 081,61
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	68 621,95			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
1313	Subv. transf. Départements	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	6 454,70	0,00	-6 454,70
1641	Emprunts en euros	0,00	6 454,70	0,00	-6 454,70
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	90 000,00	6 454,70	00,0	83 545,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 505,72	20 505,72	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	20 505,72	20 505,72	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	20 505,72	20 505,72	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	110 505,72	26 960,42	0,00	83 545,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement	219 571,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 740,00	1 732,12		7,88
281534	Réseaux d'électrification	835,00	831,14		3,86
28188	Autres immo. corporelles	905,00	900,98		4,02
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	221 311,10	1 732,12		219 578,98
041	Opérations patrimoniales (5)	496 723,13	496 723,13		0,00
2031	Frais d'études	452 322,43	452 322,43		0,00
2033	Frais d'insertion	44 400,70	44 400,70		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	718 034,23	498 455,25		219 578,98
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	828 539,95	525 415,67	0,00	303 124,28
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		origine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					957 483,16									
1641 Emprunts en euros (total)					957 483,16									
032595E	CAISSE D'EPARGNE	07/10/2019	08/10/2019	25/01/2020	38 735,76	F	Taux fixe à 0.7	0,700	0,702	EUR	Т	С	0	A-1
2006-002 Budget ZA // 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2017	01/01/2017	14/12/2017	286 869,66	F	Taux fixe à 4.115 %	4,115	4,175	EUR	А	С	0	A-1
2007-002 BZA* // 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2017	20/09/2018	20/12/2018	190 902,50	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,682	EUR	Т	С	0	A-1
2008-002 BZA // 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2017	01/01/2017	15/12/2017	26 646,67	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,048	EUR	А	С	0	A-1
2010-006 BEQ	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2017	01/01/2017	22/03/2017	122 368,52	V	Euribor 1M + 0.76-Floor -0.76 sur Euribor 1M	0,392	0,398	EUR	Т	С	0	A-1
2177	SOCIETE GENERALE	14/12/2018	21/12/2018	21/03/2019	123 547,77	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,377	EUR	Т	С	0	A-1
8922669/8922672	SOCIETE GENERALE	30/10/2017	30/10/2017	30/01/2018	80 000,00	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,500	0,508	EUR	Т	С	0	A-1
Xu00332993-BP +BIM+BT+BZA +BECO * // 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2017	01/01/2017	27/03/2017	88 412,28	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,912	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
(Total)					l					A	ccusé de réce	ption en préfe	ture 6-23-BF	

023-200034825-20230629-156-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					957 483,16									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 31/12	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		497 331,84					67 943,18	14 013,74	0,00	695,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		497 331,84					67 943,18	14 013,74	0,00	695,50
032595E	N	0,00	A-1	33 035,76	16,82	F	Taux fixe à 0.7 %	0,698	1 900,00	234,42	0,00	40,82
2006-002 Budget ZA // 2	N	0,00	A-1	126 663,20	6,95	F	Taux fixe à 4.115	4,161	15 946,19	5 765,07	0,00	246,56
2007-002 BZA* // 2	N	0,00	A-1	114 921,11	9,95	F	% Taux fixe à 3.58 %	3,620	11 067,37	4 235,04	0,00	133,41
2008-002 BZA // 2	N	0,00	A-1	3 583,47	0,96	F	Taux fixe à 3.99 %	4,034	2 860,20	231,41	0,00	5,07
2010-006 BEQ	N	0,00	A-1	40 784,88	2,98	V	Euribor 1M + 0.76-Floor -0.76 sur Euribor 1M	0,686	13 598,23	308,98	0,00	27,10
2177	N	0,00	A-1	90 597,05	10,97	F	Taux fixe à 1.35 %	1,365	8 237,68	1 310,64	0,00	33,98
8922669/8922672	N	0,00	A-1	53 332,41	9,83	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,837	5 333,51	324,58	0,00	193,36
Xu00332993-BP +BIM+BT+BZA +BECO * // 2	N	0,00	A-1	34 413,96	3,99	F	Taux fixe à 3.8 %	3,842	9 000,00	1 603,60	0,00	15,20
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	Accusé de re 023-200034	ception en préfecture 25-20230629-156-23-B	F 0,00

		Emprunts et dettes au 31/12/N										
			0-16			Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		497 331,84					67 943,18	14 013,74	0,00	695,50

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/\LIO I\L	1 / (1 (1 1 1 1 1 0 1 1											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	1			TITION DE L'ENGE	- ` '		
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	497 331,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	А3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà d CGCT) : €	uquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (artic	le R. 2321-1 du	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Documents durbanisme : frais détude, élaboration, modification, révision	10	19/06/2018
L	Frais détude non suivie de réalisation	5	19/06/2018
L	Frais détude suivie de réalisation	0	19/06/2018
L	Frais dinsertion non suivis de réalisation	5	19/06/2018
L	Frais dinsertion suivis de réalisation	0	19/06/2018
L	Logiciel bureautique, antivirus	2	19/06/2018
L	Autres logiciels	5	19/06/2018
L	Subvention déquipement versée	15	19/06/2018
L	Terrains	0	19/06/2018
L	Plantations	15	19/06/2018
L	Bâtiment non productif de revenu	0	19/06/2018
L	Agencement et aménagement des immeubles non productifs de revenus	0	19/06/2018
L	Agencement et aménagement des immeubles productifs de revenus	25	19/06/2018
L	Immeubles productifs de revenus	25	19/06/2018
L	Immeubles productifs de revenus (crédit-bail)	15	19/06/2018
L	Bâtiments durables	30	19/06/2018
L	Gare ferroviaire-routière	35	19/06/2018
L	Bâtiment léger et abri	15	19/06/2018
L	Installations électriques et téléphoniques	15	19/06/2018
L	Installations de chauffage et chaudière	10	19/06/2018
L	Installations de ventilation	10	19/06/2018
L	Mobilier urbain	12	19/06/2018
– L	uvre dart	0	19/06/2018
- I	Matériel spécifique de voirie	10	19/06/2018
- I	Véhicule léger (voiture)	8	19/06/2018
- I	Véhicule utilitaire et industriel (camionnette et minibus)	8	19/06/2018
_ I	Camion, bus, car	12	19/06/2018
- I	Cycles	3	19/06/2018
i i	Matériel informatique (ordinateur, tablette)	5	19/06/2018
L I	Matériel informatique (ordinateur, tablette) Matériel informatique (périphérique)	3	19/06/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	19/06/2018
L	Matériel audiovisuel	6	19/06/2018
L I	Mobilier	12	19/06/2018
L I	Coffre-fort	20	19/06/2018
L		6	19/06/2018
L	Jeux	6	19/06/2018
L	Equipements espaces verts		
L	Livres de bibliothèque, CD, DVD	10	19/06/2018
L	Equipements sportifs	15	19/06/2018
L	Agencement et aménagement de terrains	15	19/06/2018
L	Subvention dinvestissement transférable	0	19/06/2018
L	Réseaux délectricité Installations générales, agencements et aménagements divers	15 15 123-200034825-2023062	19/06/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		78 000,00	I 67 943,18
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		78 000,00	67 943,18
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	78 000,00	67 943,18
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	67 943,18	8 256,33	68 621,95	144 821,46

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations	
Ait. (1)	Libelle (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Realisations	
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	221 311,10	III 1 732,12	
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	
10222	FCTVA	0,00	0,00	
10223	TLE	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	
10228	Autres fonds	0,00	0,00	
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	221 311,10	1 732,12	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
281534	Réseaux d'électrification	835,00	831,14	
28188	Autres immo. corporelles	905,00	900,98	
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	219 571,10	0,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 732,12	0,00	0,00	20 505,72	22 237,84

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	144 821,46
Ressources propres disponibles	IV	22 237,84
Solde	V = IV - II (3)	-122 583,62

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 55 Nombre de membres présents : 41 Nombre de suffrages exprimés : 52

VOTES: Pour: 52 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 23/06/2023

Présenté par (1) LE VICE PRESIDENT. A AIRE DES MONTS DE GUERET, le 29/06/2023 LE VICE PRESIDENT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session . A AIRE DES MONTS DE GUERET, le 29/06/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

		·
ADRIEN SABINE		
AUCOUTURIER ALEX		
AUGER PIERRE		
BAILLIET THERRY		
BARBAIRE JEAN-LUC		
BARNAUD FRANCOIS		
BAYOL PHILIPPE		
BIDAN XAVIER		
BODEAU ERIC		
BOULANGER OLIVIA		
BOURDIER SYLVIE		
BRIGNOLI JEAN-PAUL		
BRUNATI GILLES		
CHATENET LUDIVINE		
CHENIER LUCETTE		
CLEDIERE ALAIN		
COMMERGNAT CORINNE		
DALOT MARIE-FRANCE		
DUBOSCLARD THIERRY		
ELIE MICHELE	Accusé	de réception en préfecture
FAYARD MIREILLE	Date de	réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

EEDDEIDA DE MATOS VEDONIOLIE		
FERREIRA DE MATOS VERONIQUE		
FOURNIER MARIE-FRANCOISE		
GARGADENNEC ERWAN		
GEOFFRE-COINDAT MARY-LINE		
GODARD PATRICIA		
GUERIDE PATRICK		
GUERRIER Josiane		
LAVAUD CHRISTOPHE		
LAVERDAN-CHIOZZINI ELISABETH		
LECLERE HENRI		
LECRIVAIN JEAN-PIERRE		
LEFEVRE BERNARD		
MARTIAL JEAN-LUC		
MARTIN ARMELLE		
MORY CLAIRE		
MOUTAUD CHRISTOPHE		
OTT FRANCOISE		
PASTY MICHEL		
PINGAUD LUDOVIC		
PONSARD PHILIPPE		
ROUCHON GUY		
ROUGEOT PATRICK		
SAUVAGE MICHEL		
TONDUF CORINNE		
VADIC VERONIQUE		
VALENT-GIRAUD FABIENNE		
VALLES FRANCOIS		
VALLIERE DOMINIQUE		
VELGHE JACQUES	Accusé 023-200 Date de	de réception en préfecture 034825-20230629-156-23-BF réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	D2
VIENNOIS GUILLAUME	
ZAPATA ANNIE	

Certifié exécutoire par (1) LE VICE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/07/2023, et de la publication le 06/07/2023

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : CONSEIL COMMUNAUTAIRE.